CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E201164** **VALABLE JUSQU'AU** **26/09/2027**

ÉDITÉ LE 02/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 28/04/2019

Forme juridique : SARL

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANGERS

Siret : 849 584 503 00015

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 5413497

Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 30233104U1803

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 30233104U 1803

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Raison sociale : ROY CHARPENTE CONSTRUCTION BOIS

22 ROUTE DE LA ROCHE BRARD
49680 NEUILLE

Téléphone : 06 87 10 18 68 **Fax :**

Portable : 06 87 10 18 68

Responsabilité légale :
ROY JEROME GÉRANT

Site Internet :

E-mail : rccb49@outlook.fr

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 289 746 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2302	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité confirmée)	3	27/09/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

02/07/2026 09:00

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E201164** **VALABLE JUSQU'AU** **26/09/2027**

ÉDITÉ LE **02/07/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 28/04/2019
Forme juridique : SARL

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANGERS

Siret : **849 584 503 00015**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 5413497

Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 30233104U1803

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 30233104U 1803

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Raison sociale : **ROY CHARPENTE CONSTRUCTION BOIS**

22 ROUTE DE LA ROCHE BRARD
49680 NEUILLE

Téléphone : 06 87 10 18 68 **Fax :**
Portable : 06 87 10 18 68

Site Internet :
E-mail : rccb49@outlook.fr

Responsabilité légale :
ROY JEROME GÉRANT

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2302	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	27/09/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	27/09/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	27/09/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	27/09/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	27/09/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

02/07/2026 09:00

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.